

# CHARTRE D'UTILISATION DU SERVICE

*Le portage de documents « Livres et moi » est un service personnalisé offert par la Médiathèque Équinoxe et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Châteauroux.*

*Ce service s'adresse prioritairement aux personnes âgées se trouvant dans l'incapacité de se rendre dans le réseau des Bibliothèques de la Ville de Châteauroux et résidant à Châteauroux.*

## I. Le bénévole

La visite bénévole est une activité non professionnelle et non rémunérée. Elle est fondée sur une relation de confiance entre le bénévole et le bénéficiaire.

### Formation / réunion

#### Vous bénéficiez

- D'une visite guidée de la Médiathèque Équinoxe et de ses coulisses, d'une présentation du portail et d'une aide à la recherche documentaire (transmission notamment de listes d'auteurs par genre et des revues adultes empruntables).
- D'une rencontre par an pour un bilan du service "Livres et moi".
- D'un accompagnement auprès du CCAS.

## 3 principes guident la visite

**Le respect** de la dignité, de la liberté, de la vie privée, des opinions, des particularités, des goûts et choix de documents du bénéficiaire.

**La responsabilité** assumée par le bénévole, de ses actes, ses paroles, face à une personne parfois vulnérable ou en détresse.

**Le désintéressement**, base même du bénévolat, qui exclut également tout esprit de propagande militante, politique ou religieuse. C'est dans l'échange avec la personne visitée que réside la valeur essentielle de l'activité.

## 3 savoir-faire conditionnent la qualité du service et de la relation

**L'écoute** qui permet d'entendre ce qu'exprime et demande la personne visitée.

**La discrétion** qui impose de ne rien divulguer de ce qu'on a entendu, vu ou déduit de la vie du bénéficiaire et de son entourage.

**La régularité** qui permet de répondre à l'attente de la personne visitée.

## La remise et la reprise des documents

À la 1<sup>re</sup> visite, vous complétez avec et pour le bénéficiaire :

- La **fiche d'inscription du bénéficiaire au réseau des Bibliothèques**.
- La présente **charte d'utilisation**.
- Le **questionnaire de goût**. Il vous permet de déterminer notamment la fréquence de livraison des documents.
- Vous fixez ensuite, comme à chaque visite, le prochain rendez-vous.

Les documents précités seront répartis et conservés comme suit :

	Bénévole	Bénéficiaire	CCAS/Office des personnes à la Retraite (OPR)	Médiathèque Équinoxe
Fiche inscription du bénévole au CCAS	-	-	Document original	Une copie
Fiche d'inscription du bénéficiaire à la Médiathèque	-	-	Document original	Une copie
La charte d'utilisation portage de documents à domicile	Une copie	Document original	Document original	Une copie
Le questionnaire de goût	Document original	-	-	Une copie

Le CCAS centralise les documents originaux et les transmet en copie par mail aux personnes référentes à la Médiathèque Équinoxe. Une copie du questionnaire de goût sera réalisée à la Médiathèque lorsque le bénévole viendra pour la première fois chercher des documents pour le bénéficiaire.

## II. Le bénéficiaire

### Inscription

Une première visite est organisée à votre domicile par le coordinateur du CCAS avec le bénévole. Cette première visite est une prise de contact entre le bénévole et vous, et vous permet de faire connaissance, de déterminer la fréquence de livraison des documents, de fixer le prochain rendez-vous, de remplir et signer les documents suivants :

- La **fiche d'inscription du bénéficiaire au réseau des Bibliothèques**. Cette fiche permet l'établissement d'une carte d'abonnement au réseau des Bibliothèques.
- La présente **charte d'utilisation** du service de portage à domicile de documents.
- Le **questionnaire de goût**.

### Carte d'abonnement

- La carte d'abonnement au réseau des Bibliothèques créée lors de l'inscription à la Médiathèque Équinoxe est gratuite, valable un an de date à date, renouvelable chaque année et son usage est strictement personnel.
- Vous acceptez que le bénévole emprunte les livres qu'il vous apporte avec votre carte d'abonnement.

## Emprunt des documents

- Les documents sont empruntés à votre nom, sur votre carte.
- Vous pouvez emprunter 10 documents (livres, textes lus, DVD documentaires) et 6 revues.
- Durée de l'emprunt : 6 semaines maximum.
- Vous êtes responsable de tous les documents empruntés lorsque le bénévole vous les a déposés à domicile.
- Pour des questions juridiques relatives à la loi informatique et libertés, aucune liste des documents empruntés ne pourra être conservée par le réseau des Bibliothèques.
- Vous vous engagez à respecter les mentions figurant sur la page 2 de la fiche d'inscription au réseau des Bibliothèques.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte d'utilisation du service de portage de documents à domicile et m'engage à la respecter.

Fait à Châteauroux,  
le

Signatures du bénévole et du bénéficiaire

## CONTACTS



### CCAS/OPR

(Référente : Mme Christelle Toussaint)  
9, rue Claude-Pinette - Châteauroux  
02 54 34 42 84  
[opr.ccas@chateauroux-metropole.fr](mailto:opr.ccas@chateauroux-metropole.fr)



### Médiathèque Équinoxe

41, avenue Charles-de-Gaulle  
BP 401 - Châteauroux  
02 54 08 35 35  
[mediatheque@chateauroux-metropole.fr](mailto:mediatheque@chateauroux-metropole.fr)  
[www.mediatheque.ville-chateauroux.fr](http://www.mediatheque.ville-chateauroux.fr)